



**LISTE des DÉLIBÉRATIONS ÉTUDIÉES
en séance ordinaire de
CONSEIL MUNICIPAL du 19 SEPTEMBRE 2024**

(article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

- 1/ FINANCES : Décision modificative n° 2 au budget primitif 2024
- 2/ FINANCES : Prime à l'acquisition d'un récupérateur d'eau – Attributions n° 2
- 3/ FINANCES : Subvention exceptionnelle à l'association Cœur de Village
- 4/ FINANCES : Demande de subvention au titre de la DETR 2025 (réhabilitation de l'Ecole des Trois Sources)
- 5/ AMÉNAGEMENT du TERRITOIRE : Zone d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAE nR)
– Loi APER
- 6/ FONCIER : Acquisition Chemin de la Laitière (Bois Rouge) – Parcelles B 1789, 1791, 420a, 1790c
- 7/ FINANCES : Tarifs périscolaires applicables à compter de la rentrée scolaire 2024 et mise à jour du règlement
- 8/ RESSOURCES HUMAINES : Institution d'un régime d'astreintes de sécurité au service technique
- 9/ RESSOURCES HUMAINES : Convention d'adhésion au service médecine préventive du Centre de Gestion de la Savoie (renouvellement)
- 10/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Convention d'objectifs dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de surveillance et de lutte collective contre le frelon asiatique dans le département de la Savoie, et versement d'une subvention.

Affichage : 19/09/2024

Publication sur le site internet de la commune le : 19/09/2024

Le Maire,
Jean-Claude LOISEAU

